



## Bourse aux vêtements : de plus en plus de demandes

L'association des écoles nogentaises organisait, dernièrement, sa troisième bourse aux vêtements de l'année à l'agora. Des vêtements, mais aussi des livres pour les enfants. « Durant les deux premières heures, mardi, nous avons eu un monde fou, souligne une des organisatrices. Nous avons de plus en plus de demandes, même pour les adultes. Nous proposerons donc une première bourse aux vêtements pour

adultes, les 16 et 17 avril. » Pas moins de 150 listes ont été vendues et une centaine de personnes a déposé des vêtements. « Nous reversons une grande partie de l'argent aux écoles », explique Bénédicte Houdré, la présidente. Un concept qui contribue à la réussite des trois bourses organisées chaque année depuis quatre ans. À noter la bourse aux jouets, les 8 et 9 décembre.

### RENDEZ-VOUS

#### Un marché du véhicule d'occasion entre particuliers à Marigny-le-Châtel

L'association des animations de Marigny-le-Châtel organise, en partenariat avec la municipalité, un marché du véhicule d'occasion de particulier à particulier, aujourd'hui, à la zone de loisirs (face au stade). Pour moteurs thermiques, électriques, toute époque. Également, bourse de pièces détachées, exposition de voitures anciennes, motos, side-cars, balades encadrées. Renseignements : 03 25 21 54 38 ou 03 25 21 56 83.



De bonnes affaires à réaliser !

### CE JOUR

#### OFFICES RELIGIEUX

Messes à 10 h 30 à Nogent et à Trainel.

#### PISCINE

De 9 h 30 à 12 h 30.

#### CINÉMA

- *Le labyrinthe : la terre brûlée* : 17 h (2D), 20 h 30 (2D).

- *Hôtel Transylvanie 2* : 14 h 30 (2D), 20 h 30 (3D).

- *Ballet du Bolchoï Giselle* : 17 h.

JARDIN BOTANIQUE DE MARNAY

De 15 h à 19 h.

#### PAVILLON HENRI-IV

« Détails insolites de nos églises »,

de 14 h 30 à 18 h, dernier jour.

#### MONUMENT JEU D'ENFANT

Au château de La Motte-Tilly.

#### SEMAINE BLEUE

Concert à 15 h, à la salle des fêtes de Villenauxe-la-Grande.

### UTILE

#### DÉCHETTERIES

À Nogent, de 9 h 30 à 12 h.

#### GENDARMERIE

Tél. 03 25 39 81 36.

#### NOTRE AGENCE

Au 3 rue de La Boule-d'Or à Romilly-sur-Seine. Tél. 03 25 24 81 99. [agenceromilly@lest-eclair.fr](mailto:agenceromilly@lest-eclair.fr)

### LOGEMENT

## Aube Immobilier fait disparaître la dent creuse de l'avenue Casimir-Perier

Le bailleur vient d'inaugurer quatorze logements, livrés en début d'année et situés face à la sous-préfecture, en lieu et place d'une dent creuse.

### L'ESSENTIEL

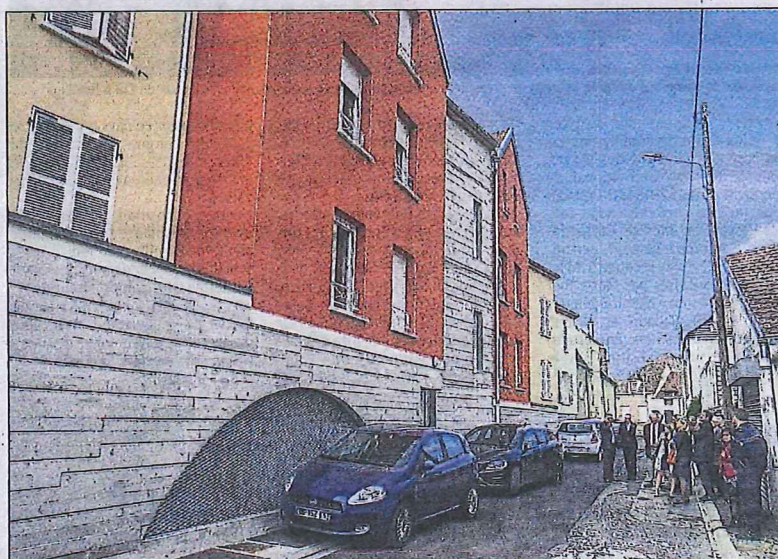
► Un bailleur social bien ancré sur le territoire

Aube Immobilier jouit d'un parc locatif de 10 700 logements, 173 locaux professionnels et plusieurs Ehpad sur le territoire abois.

À Nogent-sur-Seine, avec cette nouvelle résidence, il gère désormais 299 logements.

► Un projet de longue date pour les élus

Les élus n'ont pu que se réjouir de voir la dent creuse de l'entrée de ville disparaître, au profit de quatorze appartements, tous occupés aujourd'hui.



Les élus ont découvert une résidence très esthétique, aux volumes fractionnés.

Lorsqu'il s'est installé dans le siège de maire de Nogent-sur-Seine, Gérard Ancelin avait pour objectif de faire disparaître la dent creuse de l'avenue Casimir-Perier. Il lui aura fallu attendre toutefois bien des années, et le projet d'Aube Immobilier visant à agrandir son parc locatif, pour que l'ancien élu nogentais soit satisfait.

C'est d'ailleurs en sa nouvelle qualité de président du bailleur social qu'il a inauguré la résidence de quatorze logements, située face à la sous-préfecture. S'il n'aura fallu que quatorze mois pour mener à bien le chantier, la conception du bâtiment, imaginé par le cabinet d'architecte Anau, aura été plus compliquée, et le « projet ambitieux », la forme du terrain étant

« très étroite » et « irrégulière ». Le challenge pour le cabinet Anau aura donc été de respecter la silhouette de la rue, tout en rentabilisant l'espace en termes de logements.

#### Une résidence qui s'intègre dans le tissu urbain

C'est donc une résidence qui s'intègre parfaitement dans son environnement qui est sortie de

terre, les architectes ayant choisi d'y apporter une touche de modernité, de par le choix des matériaux, mais également par l'aspect général du bâtiment, les volumes ayant été fractionnés pour donner une vision de maisons de ville accolées les unes aux autres.

Les quatorze appartements (six types II, cinq types III et trois types IV) sont ainsi répartis sur deux étages, avec des demi-ni-

veaux. L'immeuble est en outre sécurisé par un accès par vidéophone et dispose d'un parking en sous-sol, d'un local technique et d'un local pour vélos et poussettes.

« Une réussite », selon le maire de Nogent-sur-Seine, Hugues Fadin, qui permet de faire disparaître du paysage « une dent creuse que nous avons connue de trop nombreuses années durant ». Le sous-préfet de l'arrondissement, Olivier Marmion a pour sa part salué la « recherche esthétique » et « la fonctionnalité du bâtiment », qui s'intègre « parfaitement dans le tissu urbain », précisant que le programme de construction d'Aube Immobilier correspond bien au souci de mixité sociale.

Avec cette nouvelle résidence, le bailleur social affirme un peu plus sa présence à Nogent-sur-Seine, et compte désormais sur la commune 299 logements, dont près de 60 individuels.

AURÉLIE GUILLENOT

## Requalification de l'avenue Casimir-Perier

Depuis plusieurs années, l'avenue Casimir-Perier bénéficie d'aménagements : le giratoire au niveau du restaurant Les Guignons, la réfection de la cour de la gare SNCF et, aujourd'hui, la disparition de sa dent creuse. De quoi satisfaire Gérard Ancelin, ancien maire de Nogent-sur-Seine, ces réalisations dynamisant la principale entrée de ville depuis Paris. Reste cependant bien du travail à accomplir selon lui, la rue n'étant que peu végétalisée, et les réseaux aériens gâchant quelque peu la vue d'en-

semble. Le maire de la sous-préfecture, Hugues Fadin, a souligné qu'une réflexion était en cours, en vue d'améliorer cette entrée de ville, certes trop minérale. Et de préciser que l'avenue Casimir-Perier avait été ajoutée à l'étude de requalification urbaine (Avap), qui ne concerne normalement que le centre-ville nogentais. En fonction des résultats de cette étude, des travaux d'aménagement pourraient donc être engagés, en plusieurs phases.